



## Activités Sciences et Environnement : Quelle continuité entre le scolaire et le périscolaire?

**Mercredi 17 octobre 2018**

Cité administrative, 2 rue Pélissier,  
Clermont-Ferrand

Sortir, observer la nature, programmer un robot, regarder les étoiles, faire s'élever une fusée, manger équilibré ... tous ces thèmes regorgent d'activités et de projets à mettre en place dans le périscolaire. Mieux, ils offrent la possibilité **de faire le lien entre le scolaire et le périscolaire.**

Plusieurs structures partenaires favorisent l'échange de pratiques autour des temps éducatifs de l'enfant. Cette journée est une nouvelle occasion de découvrir des expériences et d'échanger sur l'accompagnement de la mise en oeuvre d'actions dans une continuité éducative dans l'intérêt de l'enfant.

9h - Accueil des participants

9h30 - 10h : **Présentation** de la journée et bilan des actions passées

10h - 12h30 : **3 Témoignages** de projets en culture scientifique (CS) et environnement : ruches pédagogiques, alimentation, ombres & lumière.

12h30 - 13h30 : Repas

14h - 16h : 3 ateliers au choix:

**Atelier 1 : Comment monter un projet EEDD et CS en périscolaire dans une continuité éducative ? Atelier de méthodologie de projet.** Par la DDCS 63 et l'Education Nationale.

**Atelier 2 : Comment travailler à plusieurs sur un territoire ? comment créer du lien? Atelier de co construction.** Témoignage autour d'un projet : élu, coordinatrice TAP, directrice d'école, parent, animatrice et responsable Pole éducation d'une collectivité. Animé par le service EEDD de la communauté de communes Thiers Dore et Montagne.

**Atelier 3 : Comment animer un projet EEDD ou CSTI quand j'ai des difficultés financières ou matériels ou humaines ? Comment faire face à ces difficultés ?**

**Atelier de co-construction** pour trouver ensemble les solutions- animé par le REEA.

16h15 : **Présentation des ressources pédagogiques** (Canopé, réseau...)

17h : **bilan collectif** et fin de la journée.

Inscription avant le 10 octobre 2018

**Si vous êtes agent d'une collectivité territoriale :** inscription obligatoire sur la plateforme d'inscription en ligne du CNFPT **code stage : G1823 004** (Votre repas de midi sera pris en charge par le CNFPT)

**Sinon, l'inscription se fait en ligne sur ce lien :** [Inscription](#).  
(Prix du repas 10 €)

A l'attention des élu.es, animateurs.trices, enseignant.es, agents de collectivités et coordinateurs.trices du périscolaire.



PREFET DU PUY-DE-DOME  
DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE